



# La Bavette

La revue de la commune de Maligny

N° 11

Janvier 2024

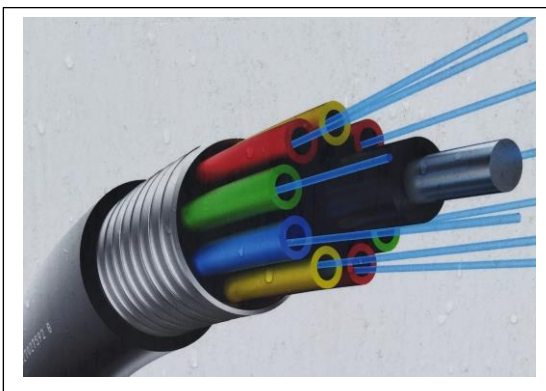
## Editorial

## *Maligny a la fibre ... persévérante !*

*Même si la période covid proprement dite s'est progressivement atténuée, la vie nous montre que les soucis et les malheurs sont sans cesse renouvelés, ici et ailleurs. Depuis, l'inflation a pris le relais de la pénurie dans l'actualité quotidienne et nombre de personnes franchissent ce seuil dit de pauvreté. Si le proverbe « à quelque chose malheur est bon » a encore un sens ce marasme ambiant fera peut-être revenir en force la solidarité et l'entraide. Chacun, à sa mesure, peut en faire montre, discrètement, par des petits gestes ou par un comportement bienveillant.*

*Ce ne sera sûrement pas du luxe même si en période de fêtes de fin d'année, on se lâche un peu plus, mais cela paraîtra d'autant plus important voire essentiel quand on apprend que les associations spécialisées dans le soutien social sont aujourd'hui en période de pénurie ! Ce seront peut-être nos modestes individualités qui viendront à leur secours !*

*Alors, malgré tout, sourions, même si nous ne sommes pas filmés !*



Oui, tout arrive : la fibre est arrivée à Maligny ! Tout n'est pas encore totalement opérationnel pour tous les habitants car la liaison avec les domiciles demandeurs doivent traiter avec leur opérateur respectif ...

Mais rappelez-vous en 2017, ce bus publicitaire qui nous avait alléché sur les prouesses de cette nouvelle technologie. Les années passaient et les travaux relatifs au haut débit faisaient l'objet d'une information d'avancement mais pour l'année suivante ; la pose d'un transformateur a redonné confiance ... Puis les travaux sont devenus visibles avec fils aériens et tranchées sur les bas-côtés des routes et des rues : l'espoir tenait à un fil même à plusieurs et, ne boudons pas notre satisfaction : la fibre est arrivée et n'oublions pas, qu'au regard de la taille de notre village, ce progrès technique n'est pas encore à la portée de tous les habitants de notre pays !



## La lettre du Maire

Une nouvelle année commence et je souhaite qu'elle apporte de bonnes nouvelles en ces temps anxiogènes et incertains sur l'avenir de chacun d'entre nous, petits et grands, jeunes ou plus âgés.

La politique menée n'est pas rassurante, tantôt on doit avancer, tantôt on doit reculer,... L'adaptation est permanente : personnel nouveau, lourdeur administrative et, à chaque fois, repartir d'un bon pied en faisant fi de la démotivation qui guette...

A chaque instant, je tente, avec les membres du Conseil Municipal, d'améliorer la vie de chacun. Nous avons des idées mais à chaque réunion nous faisons le constat que nous n'avons pas beaucoup de moyens : pas de local pour implanter un commerce, pas ou peu de bénévoles, ...

L'entretien du village est un point important pour l'installation de jeunes couples car notre population vieillit.

J'ai beaucoup d'inquiétude sur la restitution de la compétence scolaire aux communes qui ont une école. Ainsi avec le maire de Lacanche et ceux des 4 autres communes concernées (Antigny, Champignolles, Saint-Pierre-en-Vaux et Maligny) nous travaillons à anticiper les conséquences d'une telle décision qui aura un coût élevé pour Maligny même si peu d'enfants sont inscrits à l'école.

L'écologie, oui, mais à quel prix ? Les déchets, le ramassage des poubelles, le tri de plus en plus complexe, autant de difficultés à surmonter.

L'inscription contrainte des bois communaux au régime forestier, la refonte du plan de gestion de la forêt pour les 20 ans à venir.

Le réchauffement climatique, certes, mais au niveau d'une petite commune que faire vraiment ?

Autant de tracas qui ne doivent pas faire oublier que la vie d'une commune est un élément essentiel pour celle de ses habitants même si certains déclarent voir peu le maire ! Sachez que les permanences sont toujours tenues même en l'absence de l'agent administratif et que bien peu de personnes viennent à la mairie ...

### Décès

Simone BOUSSEY (16 février)  
Suzanne CAREMELLE (29 août)

### Naissance

Ozan MOURON (12 janvier)  
Gaston HARATYK (29 novembre)  
Éric BERNARDI (2 décembre)

### Mariage

Madame Marie ROESLER et Monsieur Jacky CHARLOT (8 juillet)

### PACS

Madame Marion GAUDRY et Monsieur Romain PAPASODARO (28 octobre)

### ETAT CIVIL

②

## Le Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu 8 réunions en 2023 pour prendre les bonnes décisions sur le présent et l'avenir de la commune :

### • Le 9 janvier

- Prise en charge du coût de l'électricité de la salle des fêtes par les locataires
- Installation d'un nouveau columbarium
- Etude du coût de l'électricité
- Les nouvelles consignes de tri

### • Le 9 mars

- Transfert de nouvelles compétences au Siceco
- Projet de carte communale
- Débat sur la tenue ou non du 14 juillet

### • Le 3 avril

- Approbation du compte de gestion, du compte administratif et affectation du résultat 2022

#### - Investissement

Dépenses réalisées : 126 133,20 €  
Recettes réalisées : 114 233,44 €

#### - Fonctionnement

Dépenses réalisées : 156 583,46 €  
Recettes réalisées : 204 678,44 €

Solde disponible : 270 115,66 €

Affectation en fonctionnement : 165 4069,74 €

Affectation en investissement : 104 705,92 €

Vote du budget primitif 2023

Investissement en équilibre

Dépenses et recettes : 265 608,92 €

Fonctionnement

Dépenses : 299 235,00 €

Recettes : 337 801,74 €

Subventions accordées pour un montant de : 1 140 €

### • Le 24 mai

- Création d'un poste d'agent administratif (remplacement)
- Création d'un poste d'agent d'entretien en Contrat Parcours Emploi Compétences
- Désignation d'un référent déontologue

(suite page 3)

### Les nouveaux habitants ... qui se sont présentés à la Mairie

Madame Sylvia NIVOIS et son fils Mathéo RODRIGUEZ

Monsieur et Madame Bernard et Françoise CRESSON

Horaires d'ouverture de la mairie : lundi (9 h -12 h et 13 h -16 h 30) jeudi (13 h-17 h) et vendredi (8 h 30-12 h)

Tel : 03 80 84 23 73

E-mail : [mairie.de.maligny@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.maligny@wanadoo.fr)

- **Le 17 juillet**

- Adhésion au service numérique ICO (Département)
- Recensement des chemins communaux
- Vente de bois et affouages 2023/2024
- Propositions de devis pour la chapelle

- **Le 24 août**

- Plan de financement « voirie » pour obtention des subventions (2024)
- Projet de restauration de la chapelle (2024)
- Projet de fond de concours pour travaux (école de Lacanche)
- Zone d'accélération d'énergie renouvelable (projet agricole d'un particulier)

- **Le 19 octobre**

- Renouvellement d'un CDD (agent administratif)
- Adhésion à Arnia (numérisation)
- Devis ONF pour les affouages 2023/2024
- Renouvellement de baux de fermage
- Echanges sur la vente d'un terrain communal
- Délibération sur le fond de concours pour l'école de Lacanche
- Délibération sur la zone d'accélération d'énergies renouvelables (ZAN)

- **Le 18 décembre**

- Les places à dépôt
- Prime de pouvoir d'achat

A la fin de chaque séance, des informations et/ou des questions sont abordées. Certains sujets sont inscrits à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Pour plus d'informations sur les sujets traités durant les séances, les procès-verbaux sont consultables en mairie et affichés dans la vitrine placée sous l'abribus.

## Les principales réalisations en 2023

Deuxième tranche des **travaux de voirie** route d'Arnay (subvention de 30 %)

**Réfection partielle du chemin** du Grand Nanteux (subvention de 30 %)

**Remplacement des portes** de la salle des fêtes (porte d'entrée et cuisine) et de la porte de la mairie (subvention de 40 %)

**Pose de passages piétons** et de **panneaux de signalisation** (subvention « amendes de police »)

**Entretien annuel** des chemins et des bâtiments communaux

**Ouverture du site web** de Maligny

## Les projets 2024

**1 appel à projet de voirie** déposé auprès de la Préfecture : dernière tranche des travaux de **création de trottoirs** sur la route d'Arnay jusqu'à la place de l'Eglise

- **Réfection de la chapelle** (intérieur et extérieur) et **pavement du parvis** du lavoir : renouvellement de la demande de subvention

- **Aménagement du cimetière** : engazonnement du pourtour de l'église et pose de gravier entre chaque tombe

- Elaboration du **plan de gestion de la forêt** 2024/2044 (en collaboration avec l'ONF)

- Elaboration de la **carte communale**.

### Un aperçu des travaux en 2023 ...



Au printemps et à l'automne, Cédric Pacaut intervient pour curer les fossés qui bordent certaines rues de Maligny et les chemins ruraux souvent empruntés, pour élaguer les haies qui gênent la libre circulation des engins agricoles. Le pourtour de la mare a également été nettoyé par Romain Papasodaro. Nous sommes attentifs à faire travailler les jeunes du village.







## La salle Saint-Pierre



En 2023, nous avons enregistré **18 réservations**.

Le fait de facturer l'utilisation de l'électricité n'a pas amené de remarques particulières, le prix de la location n'ayant pas augmenté.

Lors de ces locations, nous sommes attentifs à donner les informations utiles au respect de la salle, du mobilier et du matériel de cuisine.

Ainsi : ne rien coller sur les murs car des fils sont à disposition pour suspendre la décoration ; garder la porte de secours ouverte le temps de la manifestation ; faire fonctionner le lave-vaisselle avec précaution et le laisser propre et vide ; effectuer le tri des déchets, ...

Autant de recommandations qui nous aident à maintenir la salle des fêtes accueillante.



## Le fleurissement

La sécheresse, encore au rendez-vous cet été 2023, et les restrictions de l'usage de l'eau jusqu'à l'interdiction d'arroser les jardinières dès début juillet n'ont pas favorisé le fleurissement de notre village.

Pour 2024, la commission « fleurissement » privilégie la création ou la mise en valeur de massifs composés de vivaces résistantes au manque d'eau sur différents points du village.

Déjà deux personnes, Chantal et Cyrille se sont proposées pour apporter aide et conseil. Une première rencontre a eu lieu début novembre, d'autres suivront. Si vous vous sentez concernés, venez nous rejoindre.

La commune va se doter d'un récupérateur d'eau de pluie, nous serons moins tributaires des caprices climatiques.

Pour compléter notre souhait d'avoir un village bien fleuri, nous proposerons au printemps un concours de maisons fleuries



## Les actions citoyennes

*C'est ce qu'on appelle  
l'écologie, sans doute !*

Photo prise dans la forêt de Maligny



Une seule action a été menée, celle du nettoyage de l'église en juin. 12 personnes volontaires y ont participé. Ce fut un moment convivial et d'échange tout en maniant balais et chiffons.

Nous renouvelerons cette opération car une ou deux personnes ne peuvent pas à elles seules effectuer cette tâche. Nous serions heureux d'accueillir d'autres habitants et même pour d'autres actions !

## Des nouvelles de la forêt de Maligny

Depuis la fin du plan de gestion 2002/2021 de la forêt réalisé en collaboration avec l'ONF, le nouveau plan était bloqué en raison de notre refus d'intégrer les bois communaux au régime forestier.

Après deux refus de notre part, le dossier a été examiné au niveau du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Nous avons enfin eu une réponse et le 16 octobre 2023, un arrêté ministériel a prononcé l'application du régime forestier sur 14 parcelles pour une surface de 49 hectares 90 ares et 95 centiares. Ainsi, l'ONF gère la totalité de nos bois soit 214 hectares. Cet arrêté est consultable à la mairie pour les habitants désireux de connaître les sections et les parcelles englobées dans le régime forestier.

Dorénavant, la Commission « bois »\* peut élaborer, en collaboration avec l'ONF, un nouveau plan de gestion pour les 20 prochaines années en corrélant le bilan du plan 2002/2021 et les nouvelles exigences formulées par ladite Commission et l'ONF.

## *Les risques d'incendie de forêt*

**Notre région est moins impactée par ce risque que d'autres mais il reste nécessaire d'appliquer les bons gestes, la sécurité avant tout !**

**Quelques rappels notamment pour les affouagistes :**

- Interdiction de brûler ; les branches seront démembrées en longueurs courtes (3m maximum) et mises au sol en tas ou en andains
- Ne pas laisser de branches sur les lignes, fossés ou limites de parcelles et de périmètres
- Les tas de bois ne doivent pas être appuyés contre les baliveaux et les futaies
- Le bois doit être empilé en bordure des cloisonnements de manière à ne pas gêner la circulation des engins
- Enlèvement des bois uniquement quand l'état du sol le permet, par les cloisonnements.
- Hors période de débardage aucun véhicule n'est autorisé sur la coupe
- Les arbres marqués de 2 points de peinture bleue sont des arbres d'avenir à conserver et à protéger lors de l'exploitation.



Celles-ci concernent notamment : le réchauffement climatique, de possibles nouvelles essences à implanter, l'interdiction des coupes rases, la sauvegarde de l'aspect paysagé des bois, ...

Nous restons très vigilants sur l'application de nos demandes et suivons avec l'agent forestier tous les travaux effectués ou demandés en les ajustant, si besoin, pour préserver notre belle forêt et penser aux générations futures.

(\* ) composée des « garants du bois » : Éric Sauty, François Faurie et Jean-Pierre Leclerc et à laquelle Daniel Fleurisson apporte son appui.



*Les affouages 2023/2024 ne sont pas très fournis en bois de chauffage et les garants s'efforcent d'équilibrer les lots destinés aux 31 affouagistes. Leur tirage a été tardif en raison du mauvais temps qui sévit actuellement sur le territoire.*



## Quelques brèves

### Le site web de Maligny

Voilà après la fibre, Maligny a son propre site web (<https://maligny21.fr>). Il est consultable librement ; il vous fournira notamment les **dates de réunions du Conseil Municipal**, les procès-verbaux et toute information utile à la vie quotidienne du village. De plus, un **tableau des réservations de la salle des fêtes** est à votre disposition pour connaître les plages libres de l'année 2024. Il sera mis à jour à chaque demande de réservation. *La mairie reste à votre disposition pour plus de renseignements.*

### Le projet d'une centrale agrivoltaïque d'un particulier sur le territoire de Maligny.

Malgré les effets d'annonce du gouvernement sur la simplification administrative en matière d'énergie renouvelable, ce projet d'un **jeune agriculteur** installé sur Maligny piétine. Peut-être verra-t-il le jour fin 2024 !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, **les habitudes de tri des déchets** vont être modifiées. Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une manette sur les gestes à effectuer. D'autres informations vous arriveront au fil des décisions prises en Conseil Communautaire de la **Communauté de Communes du Pays Arnay Liernais**

**Déclaration d'une maison sans maître** Après un long travail de recherches sur la succession de la maison située au 6 rue de la place et la réunion de la Commission des Impôts Directs, un arrêté d'information sur ce bâtiment délabré et dangereux a été rédigé. Il est affiché depuis début novembre 2023 pour 6 mois sur le panneau réservé aux informations sous l'abri bus et devant cette maison. Si aucune personne ne revendique la propriété de cette maison, la commune pourra soit en devenir propriétaire, soit ne rien faire auquel cas il reviendra à l'état. La décision sur le devenir de cette maison fera l'objet d'une délibération en Conseil Municipal courant avril 2024.

*Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 : pour cette occasion, nous faisons appel à des volontaires pour tenir le bureau de vote : faites-vous connaître, merci !*



**Les numéros de rue :** chaque habitation a un numéro de rue et la plaque doit être posée et visible pour le facteur, le livreur, les secours à la personne,... Tous les numéros sont enregistrés sur le site « [adresse.data.gouv.fr](http://adresse.data.gouv.fr) » consultable par tous. Dans le même but de se repérer dans le village, les panneaux de rue manquants ou inexistantes ont été posés : chaque rue a maintenant son nom.



Le **Président de l'ADMR** d'Arnay-le-Duc est intervenu lors d'un Conseil Communautaire pour demander à chaque maire de nommer un délégué afin de seconder leurs équipes dans la connaissance des besoins des habitants de chaque village. **Madame François Faurie s'est spontanément désignée.** Merci.



*T'est Noël pour les grands et les petits !*

Le **repas** des habitants de plus de 70 ans s'est tenu le samedi 16 décembre : offert par l'Association JM3, il a réuni 40 personnes ; quelques repas ont été portés au domicile de ceux qui ne pouvaient se déplacer.



Ensuite ce fut le **goûter** des enfants avec l'arrivée du Père Noël qui a distribué des cadeaux aux enfants jusqu'à 14 ans et le plus jeune avait ... 14 jours ! Les cadeaux ont été offerts par JM3 avec une participation financière de la Mairie



Maligny a offert un sapin au Centre Social d'Arnay !

## Les cérémonies en 2023

Les **cérémonies du 8 mai** et du **11 novembre** ont accueilli la clique de Lacanche qui reste fidèle à notre commune lors de ces deux événements et nous offre les classiques musicaux de circonstance, l'hymne national et d'autres compositions pour le plaisir des habitants !

Puis, ensemble, ils ont partagé le pot de l'amitié offert par Madame le Maire.



Photos d'archives

## La course de Côte d'Or



Malgré une remarquable absence d'information, Maligny a été traversé le 9 juillet par cette course cycliste dont quelques habitants ont pu toutefois brièvement profiter !



**PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS**



**Centre Social  
du Pays d'Arnay**

**Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h et de  
13h30 à 17h30**

Centre Social 3 Rue de la gare 21230 Arnay-le-Duc

**03.80.90.17.55**

**Des agents France Services et un Animateur numérique sont formés et disponibles pour vos démarches administratives et vos besoins numériques du quotidien.**

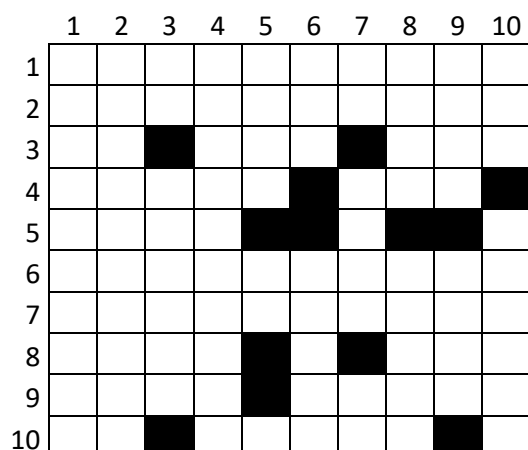
*Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? **France services** est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle Emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, deux nouveaux partenaires seront à votre service : « **ma prime rénov** » et l'**ANAH** (Agence Nationale de l'Habitat).*

*Sachez que certains partenaires tiennent régulièrement des permanences dans les locaux du Centre Social d'Arnay le Duc (CAF, Assistantes Sociales du Conseil Départemental, CPAM, Avocats, Impôts et bien d'autres). **Une plaquette détaillant les permanences est disponible à l'accueil du Centre Social**).*

***Un Animateur numérique** vous accompagne pour maîtriser les bases du numérique : prendre en main un équipement informatique, envoyer recevoir et gérer ses courriels, apprendre les bases du traitement de texte, installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone. Et, plus généralement, échanger avec ses proches, trouver un emploi ou une formation, accompagner son enfant (PRONOTE, ECLAT, ...) ou mieux connaître le numérique...*

*Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, **venez au Centre Social** : il vous apportera une réponse à visage humain.*

Les mots croisés



Horde ou harde, une question pour vieux lettré mais qui a intéressé mon sanglier. Pour en savoir plus, il a rayé le marccassin, trop jeune, il n'a pas rencontré le solitaire, évidemment. Il a donc réuni tous les autres sangliers qui ont donc fait une horde ! Mais cela ne fut pas satisfaisant car une horde est normalement un groupe de personnes violentes et indisciplinées ; vexés par ces qualificatifs, ils ont préféré choisir une harde nettement plus paisible et pacifique. Ils ont creusé (c'est normal !) et ont appris que ce mot s'applique plutôt aux ruminants, voilà une autre insulte ! Mon sanglier est revenu me voir un peu perplexe face à cette situation littéraire ennuyeuse. Après débats, rencontres, groupes de travail, assemblées générales et échanges, il semble que les personnes sont parfois bêtes et qu'il y aurait une intelligence animale. Horde ou harde, on ne va pas chipoter pour une lettre !

Horizontalement :

1. Peu coûteux sauf avec une crise. 2- Ils doivent s'y connaître en fil. 3- S'il concerne le caractère, c'est encore plus précieux ; morceaux de fruits ; d'un auxiliaire. 4- On a parfois les siennes ; blanche et naïve. 5- Prénom étranger ; conjonction. 6- Spécialistes de la fin des histoires. 7- C'est dans le passé qu'il fait son avenir. 8- Contestée ; une colère ...qui remue ! 9- Tout pour être sain ... ; quand le temps va en arrière. 10- Article étranger ; on en passe pour passer.

Verticalement :

1- La chair est son plat préféré 2- Indispensable à une remise de médailles. 3- Club sportif ; quand elles font souffrir, elles ne se mangent pas. 4- Attacheraient. 5- Avec lui, vous risquez d'être mal reçu ; en loques. 6- On en fait rarement partie en famille ; mettent leurs pattes dans les milieux pourris. 7- Fin de vie ; hauteur mythologique ; conjonction. 8- Relatif ; possessif 9- Un lieu propice pour donner de la voix ; contrée poétique. 10- Direction ; tenterai

Solution du « mots croisés » précédent.

**Horizontalement** : 1. Pichenette 2. Aphasiques 3. Péan - ubrt (brute) 4. Ectoplasme 5. Tati - Or - In 6. Mirent 7. Rare - Riva 8. Intime - La 9. Etori - Leg 10. Sénés - Pose. **Verticalement** : 1. Papeterie 2. Ipéca - Ante 3. Chatterton 4. Hanoï - Eire 5. Es - Mas 6. Ni - Loiret 7. Equarris 8. Tubs - Ev - Lo 9. Terminales 10. Estent - Age.



**BONNE ANNEE 2024**

**La cérémonie des vœux se tiendra le samedi 13 janvier à 17 heures à la Salle des fêtes : une galette sera offerte par la Mairie, nous vous attendons nombreux !**